

Compte rendu de la réunion des membres du comité consultatif ÉHDAA qui a eu lieu aux salles A & B au centre administratif, le lundi 29 janvier 2024, 18 h 30.

Présences :

Bédard, Janie – parent primaire
Bilodeau, Julie – parent primaire
Fontaine, André – parent primaire
Fournier, Mélissa – direction adjointe primaire
Gosselin, Julie – personnel de soutien
Gourde, Mélissa – parent primaire
Grenier, Camille – Autisme Centre-du-Québec
Hamel, Joany – parent secondaire
Hamel, Sandie – parent primaire
Laliberté, Sonia – personnel enseignant
Mercier, Daniel – parent secondaire
McKinnon, Maud – personnel enseignant
Mongrain, Julie – personnel professionnel
Noël, Jesse – parent primaire
Ouellet, Martine – direction adjointe des SÉ
Tardif, Natacha – CIUSSS MCQ

Absences :

Paquet, Geneviève – personnel professionnel

1.0 ACCUEIL, VÉRIFICATION DU QUORUM ET MOT DE LA DIRECTRICE ADJOINTE

Madame Martine Ouellet souhaite la bienvenue à tous.

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Maud McKinnon et appuyée par madame Julie Gosselin avec l'ajout du point *10.1 Révision des bassins de clientèle et classes spécialisées*. Madame Marylène Plante sera présente pour ce point.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

3.0 LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 7 NOVEMBRE 2023

L'adoption du compte rendu est proposée par monsieur André Fontaine et appuyée par madame Julie Bilodeau.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

4.0 SUIVI AU COMPTE RENDU DU 7 NOVEMBRE 2023

Point 15 (sujets d'intérêt) : comme demandé par les membres, il sera possible d'aborder le sujet des sports adaptés à la réunion de mars. La présentation sera offerte par Pier-Rick Montreuil-Desjardins et Élise Tardif-Fournier, enseignants d'éducation physique au CSSBF.

Point 16 (visite d'une école) : les classes des Incomparables et des Serviabes de l'école Le Tandem pourront être visitées et présentées lors de la rencontre de mai. La direction de l'école et la direction adjointe responsable de ces classes sont très ouvertes à nous accueillir!

5.0 PRÉSENTATION DU BUDGET EHDAA DU CSSBF

Personne invitée : Madame Marylène Plante, directrice générale adjointe

Mme Marylène Plante présente l'affectation des ressources financières pour le service aux élèves HDAA (les revenus, les dépenses et l'utilisation des mesures). Le CSSBF investit environ 2 164 000 \$ de plus que les revenus prévus pour les élèves HDAA et les élèves à risque.

6.0 AVIS SUR L'AFFECTATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LE SERVICE AUX ÉLÈVES HDAA

À la suite de la présentation, le comité consultatif émet les recommandations suivantes pour l'année scolaire 2024-2025.

- Continuer à dépenser plus que les revenus prévus pour les EHDAA. Les membres considèrent que c'est investir dans l'avenir de nos jeunes.
- Maintenir une préoccupation pour les classes spécialisées afin qu'elles aient les ressources qui correspondent aux besoins des élèves.
- Avoir une préoccupation pour les élèves à risque et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (élèves non identifiés), notamment au préscolaire, en déployant de façon optimale l'ensemble des services complémentaires.

Le comité consultatif EHDAA souhaite porter à l'attention des milieux qu'il considère important de s'assurer que les heures allouées (en personnel de soutien EHDAA) aux élèves handicapés intégrés en classe régulière soient dispensées à la hauteur du handicap reconnu.

L'adoption des recommandations est proposée par madame Julie Bilodeau et appuyée par madame Janie Bédard.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS ADAPTÉS EHDAA

7.1 Organisation des services EHDAA 2023-2024

7.2 Guide sur le parcours scolaire pour les parents d'un enfant handicapé

Point reporté à la prochaine rencontre.

8.0 COMPTE RENDU DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Janie Bédard nous présente les points les plus importants des deux dernières rencontres du

comité de parents.

9.0 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 26 mars 2024, à 18h30, aux salles A & B du CSSBF.

10.0 AFFAIRES NOUVELLES

10.1 Révision des bassins de clientèle et classes spécialisées

Madame Marylène Plante nous présente les orientations qui seront prises. À terme des agrandissements, en 2025-2026, pour le secteur de Victoriaville, d'une part, les classes de maternelle 4 et 5 ans seront rapatriées dans leurs écoles de quartier, libérant ainsi de l'espace à l'école La Ribambelle.

D'autre part, les classes de langage présentement à La Ribambelle (2) et celles de l'école la Myriade (2) seront intégrées ensemble à l'école régulière Le Manège.

L'école La Ribambelle et l'école Le Manège deviendront une école intégrée (maternelle 4 ans à 3^e année du primaire pour la première, 4^e année à 6^e année pour la seconde).

Le profil de clientèle de la classe des Petits Pas, présentement à l'école Ste-Marguerite-Bourgeois, a été révisé en 2023-2024. À cet effet, on anticipe une hausse de clientèle pour cette classe dans les prochaines années, nécessitant éventuellement l'ouverture d'une 2^e classe de même vocation. On envisage le déplacement de ces classes vers l'école Pie-X, à partir de 2025-2026.

11.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

La levée de la réunion est proposée à 20 h 38 par madame Camille Grenier et appuyée par madame Julie Gosselin.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

Julie Mongrain, secrétaire